



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05/12/2023

### CHRISTOPHE BÉCHU A PRESIDÉ LE 4<sup>ème</sup> CONSEIL DE LA RECONSTRUCTION DES VALLÉES SINISTRÉES DANS LES ALPES-MARITIMES LE MARDI 5 DÉCEMBRE

Conformément à son engagement lors de son déplacement le 23 octobre dernier, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe BÉCHU, a présidé le Conseil de la reconstruction.

La réunion, qui s'est déroulée en présence des présidents des collectivités territoriales concernées ou de leurs représentants, des parlementaires et des 27 maires des communes touchées par la tempête Alex, a permis de constater que la quasi-totalité des crédits de l'État dédiés à la reconstruction, soit 300 millions d'euros, ont été engagés. Ceci a contribué à des avancées significatives dans la restauration des infrastructures endommagées par la tempête, comprenant routes, ponts, réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que la protection des berges.

Le ministre a annoncé que les fonds exceptionnels de reconstruction seront mobilisés sur les deux prochaines années, en 2024 et 2025, afin de finaliser les projets en cours. Un bureau d'études indépendant sera également mandaté pour effectuer des contrôles en 2024, garantissant la qualité des travaux.

Parallèlement, le département a été à nouveau touché par la tempête Aline en octobre 2023, avec des dégâts moins importants qu'Alex mais entraînant la reconnaissance de catastrophe naturelle dans 10 communes. L'État a répondu présent à travers un arrêté reconnaissant le caractère d'urgence de certains travaux à réaliser dans les cours d'eau. Cet arrêté facilitera la mise en œuvre des travaux pour réparer les conséquences d'Aline ou accélérer des travaux définitifs de sécurisation des berges.

Le ministre a également annoncé le lancement dans les prochaines semaines d'une **mission interministérielle d'appui pour l'évaluation des dégâts et le calcul de la dotation de solidarité** post-Aline. Cette mission aura aussi vocation à procéder rapidement à un retour d'expérience de la reconstruction des vallées sinistrées et faire des propositions pour lever des blocages d'ordre opérationnel, mais aussi réglementaire.

Au-delà de la reconstruction des infrastructures, le ministre a souligné l'importance de soutenir le développement des vallées. A ce titre, l'État a souhaité mener en 2022 une concertation citoyenne auprès des habitants et des maires des vallées. Sur la base de leurs propositions, un travail collectif avec des représentants des collectivités territoriales et des acteurs économiques a permis d'identifier des projets concrets à soutenir. Un soutien financier de ces projets se fait grâce à une enveloppe de 50M€ de l'État, complétée par les collectivités territoriales.

Le ministre a informé la validation de 10 premiers projets qui recevront un soutien de l'État de près de 6M€. Ces projets concernent toutes les vallées sinistrées et couvrent des domaines variés : tourisme, agriculture, mobilité, habitat.

Christophe BÉCHU prévoit de se rendre dans les Alpes-Maritimes au premier trimestre 2024 pour rencontrer les maires et les citoyens ayant participé à la concertation citoyenne, lors d'un événement de présentation des projets.

*«3 ans après la catastrophe causée par la tempête Alex, les Alpes-Maritimes, et en particulier les vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya ont été de nouveau frappées par un événement climatique extrême.*

*Depuis le 23 octobre, j'ai suivi les événements en lien avec la préfecture, dont le travail et la réactivité méritent d'être salués, ainsi que les élus du territoire qui se sont mobilisés dès les premières heures. La reconstruction des vallées sinistrées dans les Alpes-Maritimes est un travail en cours. Nous poursuivons cette œuvre collective en assurant la continuité des actions déjà entreprises. Les fonds exceptionnels pour deux années supplémentaires sont un gage de notre engagement continu. Les projets à venir témoignent de notre volonté de maintenir et d'amplifier cette dynamique positive de reconstruction.»* a déclaré Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

## **Contact presse**

**Service presse de M. Christophe Béchu,**

**ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**